

Groupe action-projet Marché d'été et marché de créateurs

Date : Lundi 2 mai 2016 à 18h

Nom de la Commission : Economie et Production Locale

Elus référents : Fernand Karagiannis, Vincent Beillard

Participants : Lorraine FENAILLE, Serge BOUYSSOU, David PICOT, Simona LEMEZ, Caty BRUN, Estelle DEHAME, Magali COHEN, Pascal GRIMAUD, Alice BUISSON, Yann DEGRUEL, Vincente BARBIER, Chloé BAURY, Joël SKUBICH, Julian CHATELAIN, Angèle MARTIN, François RONGERON, Miuka WYBORSKA...

Excusés : Stéphane POURRAT, Emilie MENDEZ, Jacky COIGNARD

PRELABLE

Cette rencontre réunit les producteurs/forains qui ont confirmé leur présence cet été au marché bio et aussi des artisans prêts à tenir un stand le mercredi ainsi que des habitants prêts à s'investir pour valoriser ce marché.

Texte pour le site internet lors de l'insertion du compte-rendu :

"Le marché bio mue en "Marché d'été, circuit court, production et artisanat locaux, bio ou durable". L'objectif est d'apporter une offre plus complète, de fidéliser le public saillançon et d'attirer une nouvelle clientèle. C'est en tout cas le souhait des 20 participants de cette réunion. Pour cette année, l'apport d'artisanat devrait être un plus et donner un gage de qualité à ce rendez-vous estival. 2 nocturnes auront lieu le 6 juillet et le 24 août. Une affiche sera bientôt disponible et sera vecteur de la communication. Un appel à tous les habitants pour amplifier l'information sera lancée."

Relevé de décisions

1) Confirmer la nouvelle dénomination du marché "Marché d'été : circuit court , production et artisanat locaux, bio ou durable".

Les personnes présentes valident cette nouvelle dénomination. Yann Degruel se propose de faire évoluer l'affiche en intégrant les nouvelles offres, notamment l'artisanat.

Un fichier sera envoyé à tous les participants afin qu'ils inscrivent les lieux où ils vont affichés (et les quantités souhaitées de flyers et d'affiches). Une attention devra être apportée pour vérifier que l'affichage perdure et qu'il puisse s'étendre au-delà du pays de Saillans. La communication commencera courant mai. Tous les messages de promotion du marché sont les bienvenues. Une opération spécifique sur les gîtes et camping sera réalisée avec l'aide de l'office du tourisme (les élus s'en occupent). Les affiches et flyers seront récupérés à la mairie.

> Pour noter les lieux de communication : <https://mensuel.framapad.org/p/QVhMOMCLR1>

2) Liste des stands (voir annexe).

22 stands sont déjà prévus. Une discussion s'engage sur l'espace qui sera disponible et occupé. Le parvis de l'Eglise ne suffira pas, il faut l'étendre. Le long de l'église et sur la Grande rue (face au bouche à oreille). Le mercredi, la kitchenette organise concerts et repas. Cela ne doit pas impacter la mise en place. Il est décidé que seul le « remballage » se ferait sans voiture. Les exposants qui ont besoin de leur véhicule lors du « remballage » seront placés au Nord de l'église.

Pour les 2 nocturnes (jusqu'à 22h ou 23h), il sera peut-être nécessaire d'interdire le stationnement sur une partie du prieuré en fonction du nombre de stands. Cela sera vu fin juin en fonction des inscriptions.

Pascal Grimaud sera le placier et les stands seront installés entre 17h et 17h30. Un règlement du marché a déjà été préparé et sera finalisé en fonction de la nouvelle dénomination.

Les inscriptions doivent parvenir à la mairie, en écrivant à l'adresse conomie@mairiedesaillans26.fr.

Discussion aussi sur la restauration avec la fermeture de la pizzeria. Une restauration rapide supplémentaire serait nécessaire. Proposer de demander au Snack du Tunnel d'augmenter sa restauration rapide ce mercredi.

3) Animations

Archijoux a envoyé des devis. Les élus indiquent que la municipalité prendra en charge les frais d'impression d'affiche et de banderoles, mais ne peut prendre en charge celle de l'animation. Il est décidé que cela n'est pas vraiment nécessaire pour le marché hebdomadaire (surtout que l'espace pour 10 tables sera difficile à trouver).

3) Marché de créateurs

Discussion autour de la sémantique utilisée, créateurs ou artisans. Artisanat semble être plus porteur. Vu le nombre d'inscrits, ne pas faire 2 événements, mais de créer 2 nocturnes dans le cadre du marché d'été, au début et en fin de saison. Dates sélectionnées : **6 juillet** et **24 août**.

Important : nécessite de l'électricité pour l'éclairage individuelle de chaque stand. Un point pratique sera fait en mairie ainsi qu'un métrage.